



QUI SOMMES-NOUS

Présentation de LE&C Grand Sud et LE&C Formation

Institut de formation et CFA, LE&C Formation est une association loi 1901 laïque à but non lucratif. LE&C Formation est l'organisme de formation du réseau LE&C Grand Sud*.

LE&C Formation poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre à chacun de **progresser et d'évoluer** à tout âge,
- Participer à la **professionnalisation des équipes** et à l'**évolution des métiers de l'animation**,
- Améliorer la **qualité d'intervention des équipes d'animation** dans une dynamique collective de projet et d'échange de pratiques,
- Contribuer à l'**insertion des publics dans la vie professionnelle, au développement des qualifications, à la mobilité et l'adaptation au changement et reclassement des personnes en recherche d'emploi.**

*Réseau de dimension interrégionale, **LE&C Grand Sud** est une Fédération laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de l'action sociale, des politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelle, des séjours, de la formation, du développement local, du tourisme social...

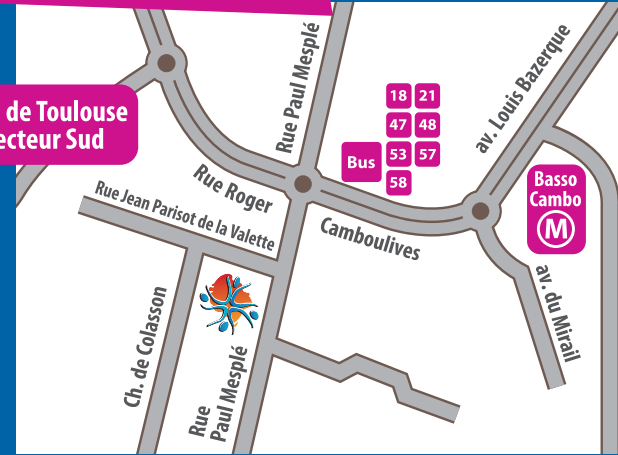
Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud **emploie plus de 3000 professionnels**, contractualisé avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.



LE&C FORMATION

NOUS RENDRE VISITE

ZI de Toulouse
Secteur Sud



VOTRE CONTACT

Nous contacter pour une étude des possibilités de prise en charge de ce parcours en fonction de votre situation.

secretariat.formpro@lecgs.org

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Notre référente handicap (Chargée Inclusion de LE&C Grand Sud) peut être sollicitée en amont et durant la formation pour des aménagements et adaptations spécifiques.



LE&C
Formation

LE&C Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43

www.lecgs.org



LE&C
Formation

FORMATION

CP AAVQ SLAS JEPS

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle »

délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Sous réserve de l'obtention de l'habilitation délivrée par la DRAJES Occitanie

Le CPJEPS AAVQ SLAS, diplôme de niveau 3. Cette certification est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le code RNCP39927.



CFA
(Centre de Formation des Apprentis)
Loisirs Éducation & Citoyenneté
Formation

FORMATIONS AUX MÉTIERS
DE L'ANIMATION



PROFIL

Le titulaire d'un CPJEPS AAVQ SLAS exerce en tant qu'animateur d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances, mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les employeurs peuvent être des collectivités territoriales, des organisations du secteur de l'animation et du lien social et familial.

- Il exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent, principalement titulaire d'un diplôme professionnel de niveau 4 minimum dans le champ de l'animation, du sport, de l'éducation ou du travail social, qui prescrit, valide et contrôle son action ;
- Il est autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure ;
- Il peut relever de différents de statuts : salarié du secteur public ou privé, à temps plein ou à temps partiel. Il intervient selon les horaires liés aux temps de loisirs en travaillant majoritairement au sein d'une équipe.

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis à l'entrée en formation

- Certification accessible à tout public à partir de 16 ans (salariés, apprentis, demandeurs d'emploi, agents de collectivité).
- Aucun diplôme n'est requis.

À l'entrée en formation

- Satisfaire aux exigences préalables à la mise en situation professionnelle (PSC + encadrement d'activité éducative ou socioculturelle auprès d'un groupe en toute sécurité).

SUITE DE PARCOURS

Le CPJEPS AAVQ SLAS permet de :

- Exercer les fonctions d'animateur dans différents types de structures recevant du public sur leurs temps de loisirs.
- Poursuivre sur un BPJEPS spécialité « Animateur » mention « Animation Socio-Éducative ou Culturelle », Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, diplôme de niveau 4 enregistré sous le code RNCP 39926.



OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Module 1 ■ La séance d'activité : structuration, préparation, conduite et évaluation

Compétence visée : préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle. [217 heures en centre]

Module 2 ■ Organisation, animation et sécurisation de la vie quotidienne

Compétence visée : organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle. [119 heures en centre]

Module 3 ■ Contribution de l'animateur professionnel CPJEPS AAVQ SLAS au sein des structures

Compétence visée : participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. [91 heures en centre]

Module 4 ■ Suivi du parcours

Positionnement, exigences préalables à la mise en situation professionnelle, bilans, certifications, suivi de la formation. [98 heures en centre]

Durée et conditions de réalisation de la formation

- 525 heures en centre dont 14 heures pour le positionnement et 14 heures pour la mise en situation professionnelle préalable au stage pratique.
- 791 heures minimum en structure accueillant du public et proposant une offre de loisirs à finalité éducative, sociale et/ou culturelle.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation qui se déroule **en alternance** (apports en centre & mises en situation professionnelles sur le terrain).
- Le stagiaire sera **accompagné** durant la formation par **un référent pédagogique** et **un tuteur**.
- Une **équipe pédagogique** constituée d'experts issus du secteur de l'animation et en exercice.
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont **majoritairement des méthodes actives**. Les méthodes affirmatives sont utilisées de manière ponctuelle sur des contenus permettant de fixer le cadre d'intervention ainsi que les apports réglementaires liés à l'activité métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique réalisée lors du positionnement et la mise en situation professionnelle.
- Évaluation formative réalisée par l'équipe pédagogique et les tuteurs tout au long du parcours de formation pour accompagner à la montée en compétences.
- Évaluation sommative lors des épreuves de certification qui consiste à valider les 3 blocs de compétences mentionnés dans l'arrêté du 9 novembre 2024 portant sur la création de la mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle » du CPJEPS.